



**Le bulletin de liaison de
l'Association départementale des
Francas de Seine-Saint-Denis**

**Avril
2007**



Ce numéro du FIL est évidemment un peu particulier puisque c'est le dernier avant le premier tour des élections présidentielles.

Au programme, comme toujours, des éléments d'actualité mais également un texte intitulé "cinq idées majeures, 5 engagements pour faire de l'éducation globale une priorité". Il a été rédigé par la Fédération nationale des Francas et reflète les principales interrogations que les Francas souhaitent soumettre aux candidats. Ces questions ont fait l'objet d'une interpellation directe des candidats, via une demande de rendez-vous.

En les confrontant aux programmes électoraux, elles peuvent éventuellement contribuer à éclairer vos choix alors bonne lecture et bon vote !

Les Francas



22 avril 2007

Premier tour des élections présidentielles

25 avril 2007

Championnat départemental de Caisses à savon et de Push cars au Parc de La Courneuve.

6 mai 2007

Deuxième tour des élections présidentielles

Du 17 au 20 mai 2007

Rencontres de l'AWO à Völklingen (Allemagne)

21, 22, 24 et 25 mai 2007

Formation Micro-fusées

10 juin 2007

Premier tour des élections législatives

17 juin 2007

Deuxième tour des élections législatives

Retrouvez toute l'actualité des
Francas de Seine-Saint-Denis sur
le blog de l'AD 93
francasseinesaintdenis.joueb.com

Stage Micro-fusées

Le stage Micro-fusées des 21, 22, 24 et 25 mai prochains affiche complet. Il réunira 15 stagiaires qui pourront par la suite porter l'activité sur le département.

Soirée Jeux

la prochaine Soirée Jeux se déroulera à l'AD le jeudi 26 avril à 20 heures autour de "jeux qui s'expliquent en moins de 5 minutes". N'oubliez pas d'apporter quelque chose à manger et/ou à boire (et à partager) et d'appeler Richard au 01 41 60 13 05.

Site laïcité

Les Ceméa, les Francas et la Ligue de l'enseignement viennent de créer un site internet consacré à la laïcité et destiné aux éducateurs. Ce site a pour objectif d'aider l'ensemble des éducateurs à mettre en œuvre, dans l'école comme dans la cité, une laïcité qui apprenne à vivre ensemble, au sein de la République, dans le respect réciproque des personnes quelles que soient les convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun, tout en favorisant l'appropriation des valeurs collectives sur lesquelles se construit un destin commun.

Le site propose notamment des ressources pour répondre aux revendications religieuses ou politiques et promouvoir la laïcité.

<http://freeweb.1901.net/laicite-educateurs/>

Galaxie Jeunesse



L'INJEP (l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) vient, quant à lui, de lancer le site « Galaxie Jeunesse », une base de données unique qui recense les dispositifs et les organismes publics de portée nationale dédiés aux jeunes.

<http://galaxiejeunesse.injep.fr/>

chorale géante



Dans le cadre de la Campagne Mondiale pour l'Éducation, Solidarité Laïque invite les enfants, les jeunes et tous les éducateurs à chanter pour le droit à l'éducation le 26 avril prochain à 10 heures. L'idée est de former une « chorale géante » dans les écoles et les centres de loisirs pour faire entendre aux dirigeants politique la revendication du droit à l'éducation pour tous et en signe de solidarité pour tous les enfants du monde privés d'éducation.

Le kit de mobilisation est en ligne sur le blog www.educationpourtous.com.



idées majeures,

engagements pour faire de l'éducation globale une vraie priorité

1. Pour une société qui considère l'Éducation comme moteur de développement et de progrès humain

Parce que l'éducation contribue à l'appropriation et à l'affirmation des valeurs de la République, dont la laïcité est l'une des dimensions essentielles.

Parce que l'éducation est forcément globale et continue, elle ne peut être réfléchie de manière fragmentée.

Parce que toute action éducative porte en elle une double finalité : le développement de la personne dans sa singularité et le développement et le progrès de la société.

Les politiques nationales et locales en matière d'éducation doivent donc traduire l'ambition de la nation face à cet enjeu. Etat et collectivités territoriales, à leur niveau de compétences respectif, doivent créer les conditions et consacrer les moyens nécessaires à la réalisation de cette ambition nationale.

2. Affirmer l'importance du temps libre dans l'éducation, accroître sa reconnaissance

Depuis 15 ans, l'action éducative dans le temps libre en direction des enfants et des adolescents s'est largement développée. Ce développement prend des formes diverses et procède le plus souvent de la volonté des collectivités locales. En délimitant le cadre d'organisation des « activités accueillant des mineurs en dehors de leur domicile », l'Etat a accru la nécessité d'une action publique en la matière.

Malgré cela, le temps libre des enfants et des adolescents demeure un temps où les inégalités s'aggravent fortement. Il nous faut donc convaincre que chaque enfant, chaque adolescent doit avoir accès à un temps libre de qualité.

L'Etat, aux côtés des collectivités territoriales, doit jouer un rôle plus grand pour combattre le développement de ces inégalités.

3. Une base pour l'action éducative dans le temps libre : le Centre de Loisirs !

L'accueil éducatif sur un territoire local doit résulter de la co-construction par tous ceux qui, sur ce territoire de vie, sont concernés par l'Education. Seule l'action des pouvoirs publics permet, à ce titre, de garantir :

- L'accès pour tous, sans discrimination de quelque nature que se soit.
- La diversité et la qualité des propositions (dont la diversité des pratiques culturelles).
- L'implication des individus : pour qu'au-delà d'être usagers, ils soient acteurs.

L'État doit demeurer acteur – avec les prérogatives et instruments qui sont les siens – de la construction d'une société plus éducatrice. Il doit affirmer sa mission de régulation sur l'ensemble du territoire national.

A ce titre, il doit inciter fortement chaque collectivité locale à créer les conditions de mise en œuvre sur son territoire, d'un projet global d'accueil éducatif dans le temps libre, dont l'un des éléments de base est a minima le Centre de loisirs, au sens où la loi l'institue.

4. Un service public local d'éducation pour tous !

Sous l'impulsion de dispositifs portés par l'Etat et largement soutenus par la CNAF, les collectivités territoriales ont, au cours des deux dernières décennies, développé des structures d'accueil et des projets d'activités destinés aux enfants et aux adolescents à l'occasion de leur temps libre.

Malgré cela, de nombreuses parties du territoire sont encore dépourvues d'une offre de qualité accessible à tous les enfants.

Pour éviter ces inégalités territoriales, il est nécessaire qu'une politique volontariste de l'Etat soit promue afin de soutenir l'émergence d'un véritable service public local d'éducation, où le rôle et les responsabilités de chaque acteur soient identifiés (Etat, collectivités territoriales, associations, organismes sociaux).

En lien avec le temps scolaire, ce service doit être ouvert à tous les enfants, quel que soit leur lieu de résidence, leur origine sociale, et créer ainsi les conditions de réussite pour chacun.

5. Encourager l'engagement au service d'une société éducatrice !

Parce que chaque enfant apprend, construit ses repères et se structure à partir de son environnement, parce qu'il est l'avenir de l'ensemble de notre société, l'Education est, de fait l'affaire de tous. Elle ne se restreint ni à la sphère scolaire, ni à la sphère familiale ni, bien sûr, à la sphère du temps libre. Elle ne peut évidemment pas relever uniquement de la seule responsabilité des professionnels de l'éducation, qu'ils soient enseignants, éducateurs, animateurs.... Elle est de la responsabilité de tous les citoyens.

Les pouvoirs publics, et en premier lieu l'Etat, doivent encourager et soutenir toute initiative, toute volonté d'engagement dans ce domaine et travailler à leur reconnaissance.

Les Francas

FRANCAS

INFOS

LIASON

est édité par

l'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis

38, rue d'Anjou 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 13 00

Fax : 01 41 60 13 13

mouvement@francas93.asso.fr

<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

